

Une **AUTRE VOIE** pour **SAINT-ANDRÉ**

Mesdames, Messieurs de l'APCB,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 8 janvier qui a retenu toute notre attention.

Notre équipe « Une autre voie pour St André » est extrêmement attachée au patrimoine architectural et naturel de notre territoire.

Les chaumières font partie intégrante de notre identité régionale et il faut les protéger.

Dans le cadre du PLUI de la CARENE, avec mes collègues Adjointes à l'Urbanisme et le PNRB, nous avons travaillé à répertorier et protéger ces chaumières d'intérêt patrimonial.

Cette mesure ne saurait suffire, nous devons également accompagner les propriétaires dans ce travail de conservation.

Les dégradations causées par le champignon sur les toitures en chaume les inquiètent à juste titre. Nous devons travailler avec les chaumiers pour encadrer au mieux les pratiques et structurer la filière chaume.

D'autre part, un soutien financier encadré devra être envisagé pour aider la rénovation des toitures notamment pour les personnes aux revenus modestes.

Vous pourrez compter sur notre équipe pour travailler ensemble, avec tous les acteurs concernés, pour préserver nos chaumières qui font l'identité de notre Brière.

Recevez, Mesdames, Messieurs, mes sincères salutations.

Pour la liste *Une autre voie pour Saint-André*

Catherine Lungart